



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Hôtel de Ville
Place Gabriel péri
94607 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
☎ 01.48.92.44.44

Avis de convocation du Conseil municipal

en séance publique

Mercredi 31 janvier 2018 à 19 heures 30
salle du Conseil Municipal - Hotel de ville

Ordre du jour

Travaux - Urbanisme

- Acquisition du 15-17 voie des roses à M et Mme Kaluza au prix de 224 000€
- Suppression de la servitude de cour commune sis 29 avenue Rondu

Développement local citoyenneté

- Approbation de la Charte de la démocratie participative
- Approbation de l'exercice du droit de pétition et approbation de la modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- Répartition de la subvention municipale aux associations locales pour réservation d'un transport collectif (1ère affectation)

Ressources humaines

- Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Adoption du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire
- Approbation de la Convention avec le CIG – mission remplacement
- Approbation de la Convention avec le CIG – adhésion au conseil en orientation professionnelle
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Finances

- Rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2018

Vie internationale

- Fond d'urgence pour le tremblement de terre du 12 novembre 2017 au Kurdistan, au bénéfice du Croissant rouge Kurdistan
- Solidarité Tunisie - Adhésion à la charte du programme concerté pluriannuel (PCPA)

Habitat

- Approbation des conventions pour la reconduction des mesures d'accompagnement social liées au logement pour l'année 2018 avec Le Relais, L'AUVM et le CLLAJ

Administration générale

- Approbation de la convention d'objectifs entre la commune de Choisy-le-Roi et le Comité des Œuvres Sociales des Personnels actifs et retraités de la collectivité de Choisy-le-Roi
- Compte-rendu des décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Questions diverses

Fait à Choisy-le-Roi, le 23/01/2018



Didier Guillaume
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-président du Conseil départemental
du Val-de-Marne.